

DSS/SD3 3B  
Personne chargée du dossier :  
N.SAIDI  
☎ : 01.40.56.55.58  
☎ : 01.40.56.79.32  
Label : cnieg/let\_approb\_dlib\_pension

Paris, le - 1 DEC. 2005

Le ministre de la santé  
et des solidarités

à

Monsieur le Directeur  
de la Caisse nationale des  
industries électriques et  
gazières

- A l'attention de madame  
Frédérique DUPUY-  
LAFAY

|                     |              |                |
|---------------------|--------------|----------------|
| <b>Direction</b>    |              |                |
| Reçu le 5 DEC. 2005 |              |                |
| N°                  | Destinataire | Copie          |
| RC                  | AT           | CG, JL,<br>JLR |
| AF, AT              |              |                |

**Objet :** Approbation de la délibération du conseil d'administration de la Caisse nationale des industries électriques et gazières (CNIEG) du 19 avril 2005.

**REF :** Votre lettre du 13 octobre 2005

Par lettre citée en référence, vous me transmettez, conformément à l'article 10 du décret n°2004-1354 du 10 décembre 2004 relatif à la Caisse nationale des industries électriques et gazières, la délibération de votre conseil du 19 avril 2005 :

- N°7-2005/04/19 relative à la date de virement des pensions au premier jour ouvrable du trimestre : si ce paiement correspond à un jour de fin de semaine ou à un jour férié, il sera reporté, comme les cotisations, au premier jour ouvré suivant cette date.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que cette délibération, sous réserve de la précision apportée, recueille mon approbation ainsi que celle du ministre chargé du budget.

Par ailleurs, je vous invite à vous rapprocher des organismes bancaires afin d'examiner les dates de valeur appliquées et, le cas échéant, les modalités permettant leur réduction.

Pour le Ministre et par délégation  
Par empêchement du directeur de la Sécurité Sociale  
Le Sous-Directeur des Retraites  
et des Institutions de la Protection  
Sociale Complémentaire



Franck LE MORVAN